

*Cela fait un an que la stratégie 2025 est sur les rails. Le gouvernement et les partenaires sociaux sont satisfaits. Malgré l'absence de la Flandre à la table.*

Ce n'est pas le tout de mettre sur pied une stratégie pour redynamiser l'économie bruxelloise à l'horizon 2025, il faut encore l'évaluer régulièrement. C'est ce qu'ont fait, ce mardi, les différents partenaires impliqués dans ce qu'on appelle la « stratégie 2025 ». A savoir : le gouvernement régional au grand complet, les partenaires sociaux et plusieurs représentants du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Rudy Demotte, ministre-président, Rachid Madrane, ministre de l'Aide à la jeunesse, Alda Greoli, ministre de la Culture).

Un changement par rapport à la dernière conférence de presse pour le lancement de la stratégie, un an plus tôt (photo ci-contre) ? L'absence du gouvernement flamand. L'année passée, à défaut d'avoir signé le document comprenant pas moins de 18 objectifs et de 160 mesures, Sven Gatz, ministre flamand en charge de Bruxelles (VLD), était présent face aux caméras. De là à y voir un manque de solidarité du Nord du pays, il y a un pas que le ministre-président Rudi Vervoort (PS) ne veut pas franchir. Selon lui, si la Flandre (influencée par la N-VA), a du mal à associer son image à la communication bruxelloise, les collaborations n'en demeurent pas moins efficaces sur le terrain. Cela rejoint, en substance, les propos du ministre de l'Economie Didier Gosuin (Défi) sur la communauté métropolitaine, cet organe de concertation consacré par la sixième réforme de l'Etat (lire ci-contre).

Du reste, les différents partenaires semblent tirer, un an après la mise sur pied de ce dispositif, un bilan satisfaisant. « Parmi les 97 chantiers définis comme prioritaires pour cette première année de mise en œuvre, 52 sont déjà achevés et 39 sont en cours de réalisation » , explique le ministre-président.

A noter, dans les objectifs d'ores et déjà réalisés : la mise sur pied du bureau bruxellois de planification, la réforme fiscale (décidée fin 2015), le renforcement du positionnement de Bruxelles en Afrique (accord de coopération avec le Maroc), le programme régional d'économie circulaire, la création d'un « service école » permettant de monitorer l'offre et la demande scolaire sur le territoire de la Région...

D'autres objectifs ne sont pas aboutis mais « en voie de l'être » : c'est le cas de la réforme des groupes-cibles – ces dispositifs visant l'intégration ou le maintien de groupes spécifiques de travailleurs sur le marché du travail –, ou du « small business act » pour les PME. Philippe Van Muylder, secrétaire général de la FGTB Bruxelles et président du Conseil économique et social bruxellois, s'est réjoui de la méthodologie. Les partenaires sociaux étaient venus à la réunion avec une série de « points d'attention » mais ils sont repartis avec l'assurance d'une prise en compte par le gouvernement. Ils s'inquiétaient notamment de la gestion de la thématique de la mobilité, qui doit, selon eux, faire l'objet d'un point spécifique de la stratégie. L'avis du Conseil était resté lettre morte jusqu'à... ce mardi.

Les différents acteurs ont salué la réussite au niveau de la coopération. Pour le wallon Rudy Demotte, « cette stratégie est bien la preuve que la complexité institutionnelle de la Région bruxelloise est un élément surmontable. »

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

Copyright © 2016 Rossel & Cie. Tous droits réservés